

## **Édito du Maire**

Chères Saint-Emilionnaises, Chers Saint-Emilionnais,  
Nous traversons une crise sans précédent, nous y ferons face ensemble dans l'unité.  
Mes premières pensées vont évidemment à l'ensemble du personnel médical qui fait un travail admirable au quotidien.  
Notre cité n'est pas épargnée par cette crise et je voudrais dire ici combien la municipalité est mobilisée pour aider l'ensemble des acteurs économiques ( restaurateurs, commerçants, hôteliers, artisans, viticulteurs.. ) mais aussi tous nos administrés.  
Permettez-moi de remercier tout particulièrement les commerçants qui ont pu maintenir une activité dans cette période difficile dans le but de servir nos habitants en respectant toutes les mesures sanitaires nécessaires. MERCI!  
Vous trouverez dans ce nouveau document municipal mensuel, toutes les informations utiles concernant notre commune.  
Comme vous le savez, le nouveau conseil municipal issu des élections du 15 mars dernier n'est pas encore installé mais nous ne manquerons pas de vous présenter prochainement vos nouveaux élus.  
Comptez sur notre mobilisation et celle de l'ensemble du personnel communal.  
Bien cordialement,

Bernard **LAURET** et son équipe municipale

## **Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie pendant le confinement**

Des permanences téléphoniques sont assurées actuellement du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.

La mairie reste ouverte ouverte au public uniquement sur rendez-vous au 05.57.24.72.09 ou [accueil@ville-stemilion.fr](mailto:accueil@ville-stemilion.fr).

## **Distribution prochaine de masques pour chaque habitant**

Grâce à un partenariat avec le département de la Gironde et la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, chaque habitant sera doté avant le 11 mai prochain d'un masque lavable qui vous sera distribué dès réception à votre domicile par le personnel communal.

## **Mesures d'économies**

Nous avons pris la décision, jusqu'à nouvel ordre, d'éteindre les monuments publics durant la nuit par souci d'économie.

Pour rappel, concernant l'éclairage public, son intensité est réduite entre minuit et 5h00 du matin.

## **Soutien au personnel soignant**

Pour votre information, en partenariat avec la Communauté de Communes, nous avons ouvert un des centres de loisirs intercommunal pour accueillir les enfants des personnels soignants.

## **Aide aux parents pour les devoirs de leurs enfants**

La mairie se tient à disposition des parents en difficulté pour les aider à imprimer des documents nécessaires aux devoirs des enfants durant la fermeture des écoles. Merci de prendre rendez-vous au 05.57.24.72.09.

## **Entretien et propreté de la ville**

Notre personnel communal, et nous le remercions, continue d'assurer la propreté de la commune et fait face malheureusement à certaines incivilités durant la période de confinement.

## Changeons de regard sur la nature en ville pour préserver notre santé et notre environnement !

Nous vous rappelons que l'épandage de produits phytosanitaires par une collectivité est interdit depuis le 1er Janvier 2017.

Aussi, vous avez tous remarqué l'apparition d'herbes dans la cité pendant ce mois d'avril due à la baisse de fréquentation des rues et trottoirs.

Nous travaillons actuellement à une nouvelle façon de nettoyer nos rues mais il est nécessaire que nous prenions tous conscience que notre environnement doit changer.

Depuis longtemps, une ville propre est représentée dans l'imaginaire collectif par une voirie totalement désherbée, des espaces verts tondues de près et des massifs fleuris avec des espèces choisies pour leur intérêt esthétique.

L'absence de flore spontanée avait pour origine l'utilisation de pesticides. Cependant, d'un point de vue sanitaire, pouvait-on parler de propreté ? En effet, de nombreuses études scientifiques ont démontré les impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine.

### Ramassage des ordures ménagères

Le SMICVAL poursuit le ramassage des ordures ménagères ( bac marron ) cependant le ramassage des déchets recyclables ( bac jaune ) est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Les déchetteries sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre également.

Pour toutes questions supplémentaires : [contact@smicval.fr](mailto:contact@smicval.fr)

### Interdiction Ecouage à domicile

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler vos déchets verts à votre domicile.

### Quelques annulations ou reports

- La cérémonie du 8 mai ne sera pas ouverte au public.
- Le festival Philosophia prévu du 28 au 31 mai est reporté en 2021
- La traditionnelle fête de la Jurade prévue le 21 juin est annulée
- Le traditionnel feu d'artifice prévu le 13 juillet est annulé

 Numéros utiles

• • • • •  
• **Mairie de Saint-Emilion** - 6 place Pioceau

• Tél : 05.57.24.72.09 - Fax : 05.57.24.69.17

• Mail : [accueil@ville-stemilion.fr](mailto:accueil@ville-stemilion.fr) - Site internet : [www.saint-emilion.org](http://www.saint-emilion.org)

• **Gendarmerie** : 05.57.55.46.00 ou 17

• **Pompiers** : 18 ou 112

• **Samu** : 15

• **Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais** : 05.57.55.21.60

• **Pharmacie de Saint-Emilion** : 05.57.24.70.74

• **SMICVAL** : 05.57.84.74.00

•  **AIDEZ-NOUS A RESPECTER L'ENVIRONNEMENT!**

• Pour recevoir ce document tous les mois par mail, merci de nous

• communiquer votre adresse mail à [accueil@ville-stemilion.fr](mailto:accueil@ville-stemilion.fr)

• ou de l'écrire ici et le déposer en Mairie. ↓

• **Nom et Prénom** : .....

• .....@.....

• **N° de portable** : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... ( Nous garderons ces informations confi dentielles)

Pensez à télécharger l'application



Disponible sur Apple et Android